



Paris, le 22 juin 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOLIDARITE AUX POPULATIONS TOUCHEES PAR LE SEISME SURVENU DANS L'OUEST DE LA FRANCE LE 16 JUIN 2023

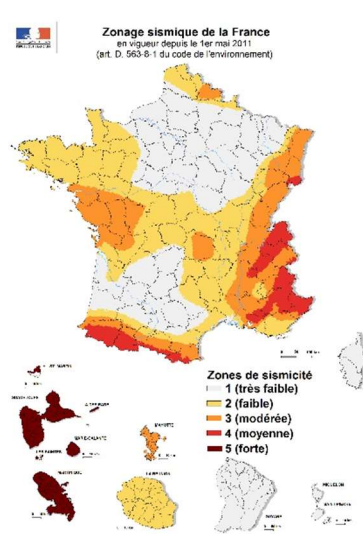
La prise en compte des enseignements issus du séisme du Teil du 11 novembre 2019 en question

Le 16 juin 2023 à 18h38, un séisme de magnitude de 5,8 sur l'échelle de Richter (séisme de magnitude de moment Mw 4,9) et de faible profondeur (entre 1 à 5 km selon les sources) s'est produit à 24 km au Sud-Ouest de Niort et à 35 km au Nord-Est de la Rochelle. Le séisme a été suivi de plusieurs répliques, dont une de magnitude 5,3 sur l'échelle de Richter le lendemain à 04h38. Il a été fortement ressenti par la population sur un large territoire. Le bilan humain fait état d'un blessé léger et de centaines de personnes évacuées du fait de l'endommagement des bâtiments d'habitation. Ce tremblement de terre a occasionné de nombreux dégâts matériels dans le Sud-Ouest du département des Deux-Sèvres et de la Charente Maritime. Un grand nombre de bâtiments a été impacté (fissurations, chutes de pierres, effondrements de toitures...).

Nos pensées vont en premier lieu vers les populations touchées par ce séisme, ainsi qu'aux équipes œuvrant actuellement dans le cadre de la gestion de crise post-sismique et du soutien aux sinistrés.

Le séisme du 16 juin 2023 s'est produit dans une région caractérisée par une activité sismique modérée (niveau 3 sur 5). Elle concerne une partie des Pays de la Loire (la Vendée et une partie de la Loire-Atlantique et du Maine et Loire), le Nord de la Nouvelle-Aquitaine (les Deux-Sèvres et une partie de la Charente-Maritime, de la Charente et de la Vienne).

Historiquement, cette région a été secouée à plusieurs reprises par des tremblements de terre importants. C'est notamment le cas du séisme du 7 septembre 1972 sur l'île d'Oléron en Charente-Maritime qui a atteint une magnitude de 5,7 sur l'échelle de Richter ainsi que les séismes plus anciens du 6 octobre 1711 à Loudun dans la Vienne et du 9 janvier 1772 à Parthenay dans les Deux-Sèvres qui ont atteint ou dépassé une intensité épicentrale de VII (dommages significatifs aux constructions). Plus récemment, la région a été secouée par deux tremblements de terre : le premier d'intensité maximale de V (et de magnitude Mw 3,8) a eu lieu à La Rochelle le 28 avril 2016 localisé à 30 km au sud-ouest du séisme du 16 juin 2023, le second d'intensité maximale de VI (Mw 3,9) s'est produit le 12 février 2018 en Vendée à 47 km au Nord-Est. **Ainsi, bien que ce tremblement de terre soit exceptionnel par son intensité, ce phénomène reste relativement courant dans l'Ouest de la France.**



L'ampleur des dégâts et la gestion de crise post-sismique nous rappellent combien il est essentiel de préserver la mémoire des risques et de préparer les territoires exposés à la survenue de ce type d'évènement. **Le respect des règles de construction parasismique, l'acquisition de bons réflexes en cas de séisme, et l'anticipation des mesures de gestion de crise et de post-évènement (aides aux**



sinistrés, diagnostics bâtimentaires, relogement...) sont des fondamentaux. Le développement de la culture du risque sismique en France se doit de progresser.

L'information aux populations, les mises en situation (ex : table vibrante, démonstrateurs) ainsi que la conduite régulière d'exercices impliquant l'ensemble des acteurs concernés (collectivités, pompiers, services de l'État, gestionnaires d'ouvrages, citoyens, etc.) peuvent contribuer efficacement à augmenter la résilience de nos organisations, de nos territoires et des populations face au risque sismique. **Nos deux associations (AFPS et AFPCNT) y travaillent depuis de nombreuses années.**

Concernant la connaissance du risque sismique et les bons comportements en cas de séisme, l'AFPCNT et l'AFPS ont publié récemment un quiz ¹ sur les séismes. Des plaquettes ² formulant des recommandations en cas d'évacuation et pour faire face après une catastrophe ont également été publiées par l'AFPCNT. Pour rappel, le site du gouvernement rappelle de façon pédagogique la conduite à tenir en cas de tremblement de terre³.

Ce travail nécessite des approches pluridisciplinaires, des sciences de la Terre... à la mécanique des structures, de la géotechnique... aux structures anciennes en maçonnerie, sans négliger les approches socio-économiques et les processus assurant la qualité de réalisation des ouvrages ainsi que l'utilisation des arts, de la culture et des sciences politiques dans les politiques de prévention. **Le champ des connaissances nécessaires à la protection des populations, des biens, des activités ou encore des infrastructures est immense.**

En tant que professionnels, nous nous devons de développer, partager et vulgariser la connaissance pour un usage opérationnel, concret et pragmatique par les populations exposées.

Le corpus réglementaire et les normes de protection parasismique existantes sont très complètes et en constante amélioration. Les images des dommages dans le Poitou-Charentes nous rappellent, d'une part, **l'importance d'appliquer ces règles**, souvent simples (par exemples les chaînages), **de la conception à la réalisation** et, d'autre part, la **difficulté de conforter le bâti existant** qui est le plus vulnérable. La diffusion de ces connaissances et des outils facilitant l'application des normes, *via* des guides ou des outils publics, est fondamentale pour améliorer la résilience de nos sociétés. À ce titre, l'AFPS émet régulièrement des publications et recommandations à destination des professionnels et des particuliers consultables sur le site internet de l'AFPS, reflet du savoir-faire français en matière de génie parasismique, valorisant l'état de l'art et les bonnes pratiques. Du point de vue de la gestion de crise et des actions d'Urgence, l'AFPS via son dispositif de la cellule Urgence fournit les procédures et documents nécessaires au diagnostic bâtimentaires et la formation d'inspecteurs qualifiés habilités sous couvert d'une convention avec le Ministère de l'Intérieur, outils fiables et précieux pour apprécier le risque immédiat pour les personnes

Le Retour d'EXpérience des séismes passés fait partie de cette connaissance et il s'avère essentiel de tirer les leçons du passé pour mieux nous prémunir à l'avenir. Les séismes survenus en Turquie et en Syrie en février 2023 nous ont rappelé que notre pays (hexagone et territoires ultramarins) est également exposé au risque sismique. Chaque jour nous rapproche un peu plus d'une crise sismique majeure.

¹<https://qrquiz.net/Q/?LroyjW>

²<https://afpcnt.org/2022/10/04/resilience-face-aux-risques/>

³<https://www.gouvernement.fr/partage/tutorisques-seisme>



Sur notre territoire, le séisme du Teil (Ardèche) survenu le 27 novembre 2019, de magnitude 4,9, s'il a fait peu de victimes, a occasionné de nombreux dommages. La recomposition territoriale qui s'en suit prendra encore de nombreuses années. De riches enseignements ont été tirés de ce dernier séisme, et peuvent servir aujourd'hui dans le cadre de la gestion post-sismique en France. **Le Retour d'Expérience de la gestion de crise communale⁴, formalisé par la commune du Teil et l'AFPS**, formule en ce sens quelques recommandations et points de repères qui peuvent être utiles pour la gestion de crise post-sismique en cours. **Le collectif des sinistrés du Teil** se tient également à disposition des communes touchées et des sinistrés pour aider et partager leur expérience si besoin. Cette association a publié **un livret de conseils « Pour que notre expérience profite aux sinistrés »** qui résume la vision du collectif 1 an après le séisme⁵.

En tant qu'associations et sociétés savantes, nous nous devons d'établir les canaux de communication entre professionnels et veiller à ce que des passerelles soient établies entre domaines techniques, générations et les territoires exposés. **Que le partage d'expérience et de bonnes pratiques soit utile au plus grand nombre !**

Comme elles le font depuis 40 ans pour l'AFPS, et plus de 20 ans pour l'AFPCNT, avec leurs membres, réseaux nationaux et collaborations internationales, nos associations se mettent à la disposition de la communauté nationale française, de ses institutions publiques, de ses organismes de recherche, de ses entreprises...

Ensemble, contribuons au partage et au développement des connaissances nécessaires à la protection des personnes et des biens face au risque sismique.

Sommes-nous prêts à faire face à un séisme majeur aujourd'hui en France ?

Les acteurs du territoire (collectivités, services de l'État, établissements publics, gestionnaires d'ouvrages, scientifiques, associations...) sont mobilisés depuis de nombreuses années pour anticiper une telle crise sur le territoire national. Nous devons aujourd'hui poursuivre et intensifier les efforts pour :

- S'assurer de l'application des normes de construction depuis la conception jusqu'à la réalisation,
- Développer la mémoire et la culture du risque au sein de notre population,
- Planifier et nous exercer à la gestion d'un tel événement et de ces conséquences,
- Veiller à une organisation et à un aménagement résilient de notre territoire.

Nos deux associations s'unissent aujourd'hui pour soutenir les acteurs des zones touchées et contribuer à améliorer la prévention du risque sismique en France.

Apprenons des séismes passés pour mieux faire face à l'avenir !

Didier COMBESCURE - Président de l'Association Française du Génie Parasismique (AFPS)

Christian KERT - Président de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT)

⁴<http://www.afps-seisme.org/content/download/65494/3767517/file/Rapport%20REX%20gestion%20de%20crise%20communale%20Seisme%20TEIL.pdf>

⁵<https://www.collectif-sinistres-seisme.fr/uploads/00-retour-experience-du-collectif-web-v1.pdf>